Beth Din de Nice et de la Région Côte d'Azur - Corse בית דין צדק דק"ק ניצא והמחוז

POUVOIR DE VENTE DU HAMETS 2024 / 5784

A Remettre au plus tard le <u>VENDREDI 19 AVRIL 2024 avant 12H</u>. Au Centre Jean Kling, ou auprès de votre Rabbin et de votre synagogue,

> Ce pouvoir est également disponible en ligne, sur <u>www.consistoirenice.org</u> il doit être remplit en ligne Avant le DIMANCHE 21 AVRIL 2024 à 18H

NE PAS ENVOYER PAR VOIE POSTALE

Le Beth Din décline toute responsabilité pour les pouvoirs qui lui seraient parvenus trop tard.

Accès Direct au formulaire en ligne en flashant ce QR CODE-

Je soussigné, Nom :Prénom :
donne par la présente, pouvoir au Rav Shimon BENAGOU – Beth Din de Nice , de vendre en mon nom et de manière à exclure pour moi tout droit de propriété sur cette matière, tout levain ('hamets) qui se trouve dans mon appartement et/ou dans ma cave et/ou dans ma chambre faisant partie d'un immeuble sis à :
Adresse:
Ainsi que dans (Autres lieux ou le 'hamets sera entreposé*) :
et en même temps de louer à la personne qui se rendra acquéreur du Hamets les lieux*où se trouve entreposé le Hamets de n'importe quelle substance.
Je donne au Rav Shimon BENAGOU tout pouvoir d'agir en mon nom au mieux comme il jugera à propos. Je déclare sur l'honneur nul et non avenu, tout acte de nature à annuler ce mandat et en outre, m'engage à ne lui faire aucune opposition de quelque cause et de quelque façon que ce soit.
Fait à Nice, le Signature obligatoire :
*Autres locaux sis à ces adresses différentes (box, voitures, bureaux, résidences secondaires, etc) Si vous ne louez pas l'ensemble des locaux ci-dessus mentionnés, afin d'en conserver l'usage à Pessah, indiquez les endroits où sera entreposé le Hamets.

NOTA

important)

Ce pouvoir peut être remis sans aucun inconvénient plusieurs semaines avant la prise d'effet de la vente et avant même que le Hamets soit entreposé dans les locaux désignés ci-dessus.

COCHEZ ICI, si vous désirez que la vente prenne effet avant l'heure de la Bédika ou si vous passez Pessah dans un pays où la fête débute plus tôt qu'en France (avec éventuellement un décalage horaire

